



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Brayne
et de l'Anille

10 rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

CONVOCAATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Saint-Calais, Le 16 juin 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'installation du nouveau Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Mercredi 24 juin 2026 à 19 h 30

Salle des fêtes – rue de Bessé

72120 SAINT-GERVAIS-DE-VIC

Au Préalable :

PRESENTATION DU RESEAU DE LA DDFIP 72 ET SES MISSIONS, L'OFFRE DE SERVICES DE LA DGFIP
par Mme POUPARD, M. RIGAUD, Conseillers aux décideurs locaux, M. CARFANTAN, Directeur du Pôle
Collectivités et Partenaires Institutionnels, M. COURTIN, Directeur Départemental des Finances
publiques de la Sarthe

Ordre du jour :

I) Affaires Administratives

- 1.1 - Installation conseiller communautaire de Cogners
- 1.2 - Elections du conseiller communautaire de Cogners membre du bureau communautaire
- 1.3 - Modalités de la composition des commissions thématiques
- 1.4 - Election des membres des commissions thématiques
- 1.5 - Election des délégués au Pays du Perche Sarthois
- 1.6 - Nomination des membres au COPIL SCOT du Syndicat du Pays du Perche Sarthois
- 1.7 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Désignation des membres
- 1.8 - Nomination des membres au sein du comité départemental et local pour l'emploi
- 1.9 - Pacte de Gouvernance
- 1.10 - Bilan d'activité CCVBA 2025
- 1.11 - Construction Campus Saint Calais – Avenants au marché de travaux
- 1.12 - Vente parcelle ZA du Bray 2 - société CB Energy
- 1.13 - Subvention exceptionnelle association Sport Adapté Calaisien (ASAC)
- 1.14 - Fonds départemental en Santé lors de l'installation de médecins
- 1.15 - Abrogation de la délibération n°20230228 portant sur le soutien financier des primo-installations

II) Affaires Financières

- 2.1 - Vote des comptes financiers uniques 2025
- 2.2 - Affectation des résultats 2025
- 2.3 - Budget 2026 - Décision modificative
- 2.4 - Service public d'assainissement non collectif SPANC - Modification des tarifs des contrôles des installations d'assainissement non collectif
- 2.5 - Admissions en non-valeur
- 2.6 - Vente de matériel nautique

III) Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à la Présidente par le Conseil Communautaire

IV) Informations de la Présidente

- Questions et informations diverses.

Comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Présidente,

Françoise LELONG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES des
VALLÉES de LA BRAYE et de LA VIVIERE
16, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS

